

Image not found or type unknown



Litige apres une fuite deau

Par **melys**, le **31/03/2008** à **15:53**

bonjour j habite dans un hlm en 2006 pas facture d eau annuelle s eleve a 500 euro alors que je ne suis tres rarement chez moi mais en deplacement rnapres verification il ses averrer qu il y avais une rupture des canalisation des eau d ou vien la fuite et la surconsommation ca fais maintenant deux ans que je pay la surconsommation et le logis familial ne veu pas faire le remboursement de la difference rnma question est: que doit je faire et vers qui dois je me tourner